

La Libération de Paris

Août 1944 : chronique d'un combat
pour la République

HISTOIRE
ET MÉMOIRE

Repères
pour éduquer
juniors

EDITION SPÉCIALE PARIS



ÉDITO



Avec la libération de la capitale le 25 août 1944, la France occupée retrouvait son identité. Paris sortait alors de quatre années terribles de répression, de persécutions et de privations mises en œuvre par le gouvernement de Vichy.

En cette année 2019, alors que nous célébrerons le 75^{ème} anniversaire de cette liberté retrouvée, il est essentiel que les jeunes générations de Parisiennes et Parisiens qui représentent l'avenir de notre Ville s'approprient à leur tour cette histoire, leur histoire. Les noms de Gaulle, Moulin, Leclerc, Rol-Tanguy, Dronne, la Nueve, et tant d'autres, doivent rester dans la mémoire collective et symboliser des valeurs, au-delà des places, avenues, allées et jardins auxquels ils ont donné leur nom.

C'est l'objectif de cette nouvelle mallette pédagogique qui permettra aux élèves de CM2 et de collèges de se sentir plus proches de ceux qui ont combattu à l'époque. Leur engagement, leur sacrifice sont contés par des plaques sur les murs de notre ville, des monuments sur nos places, et de nombreux objets et archives dans nos musées.

Héritiers des lycéens et étudiants qui manifestaient le 11 novembre 1940 contre l'occupant, les élèves d'aujourd'hui comprendront, avec cet outil pédagogique, leur démarche, leur idéal, leur sacrifice pour les valeurs de la République et de la démocratie dans lesquelles ces héros d'hier n'ont jamais cessé de croire.



Le poste de commandement secret du colonel Rol-Tanguy, chef régional des FFI, installé dans des souterrains à proximité de la place Denfert-Rochereau

*Anne Hidalgo,
Maire de Paris.*

Toute la classe est de sortie dans Paris. Les élèves se sont regroupés place Denfert–Rochereau et admirent le lion de Belfort.

Le professeur : Savez–vous pourquoi nous sommes ici ?

Arthur : Pour étudier la statue ?

Le professeur : Même si cette sculpture d'Auguste Bartholdi est magnifique, ce n'est pas uniquement pour ça. Car c'est en–dessous, dans des souterrains situés à environ 20 m de profondeur, que se cachait ce qui nous intéresse.

Arthur : Mais c'est quoi ?

Le professeur : Un poste de commandement secret ! Pendant la libération de Paris, durant la Seconde Guerre mondiale, c'est là que s'est dissimulé le quartier général du colonel Rol–Tanguy en août 1944. Les nazis, eux, n'avaient aucune idée de ce qui se tramait juste sous leurs pieds.

Talia : Mais... C'est qui le colonel Rol–Tanguy ?

Le professeur : Ce colonel, de son vrai nom Henri Tanguy, alors connu sous celui de Rol, est le chef des FFI de la région parisienne, les Forces françaises de l'Intérieur. Ce sont les forces françaises de la Résistance qui luttèrent contre l'occupation allemande. Rappelez–vous... Le 1^{er} septembre 1939 débute la Seconde Guerre mondiale. En juin 1940, la France est vaincue par les nazis. Le 22, l'armistice, la convention qui suspend les hostilités, est signé. La France est désormais coupée en deux, avec la zone occupée par les Allemands au nord et la zone libre, celle non occupée, au sud... Mais déjà, la Résistance s'organise. Quelqu'un peut–il nous rappeler ce qu'est la Résistance ?

Fatou : C'est le fait de lutter contre les Allemands ?

Le professeur : Plus généralement, la Résistance qualifie l'ensemble des mouvements et actions menés contre les occupants durant la Seconde Guerre mondiale.

Arthur : Et il y a eu des résistants à Paris ?

Le professeur : Absolument ! Nous allons voir que très vite des Parisiens vont résister aux Allemands. Et que cela va se manifester de bien des façons.



Une file d'attente devant une boulangerie rue Montmartre (2^e arrondissement)

Fatou : C'est long !

Le professeur : D'autant que les conditions de vie des Parisiens sont difficiles. Lors des nombreuses alertes aux bombardements, tous sont obligés de se réfugier dans les milliers d'abris souterrains situés sous Paris. On peut même encore en visiter quelques-uns. Les Parisiens manquent de tout : nourriture, mais aussi savon, charbon pour se chauffer... Le 23 septembre 1940, apparaissent les premières cartes de rationnement. Savez-vous ce que c'est ?

Arthur : Des cartes pour avoir à manger ?

Le professeur : Oui, mais pas seulement. Il y en a aussi pour obtenir des vêtements, de l'essence ou du tabac par exemple. Et certains Parisiens, comme d'autres Français, vont collaborer avec les nazis. On les appelle les « collabos ».

Talia : Mais d'autres vont décider de se battre.

Le professeur : Effectivement, des Parisiens vont spontanément résister à l'occupant. Cette résistance va prendre la forme d'actions individuelles, comme le fait de déposer un simple bouquet de fleurs devant un avis d'exécution. Il peut s'agir aussi d'actions collectives, à l'image de la manifestation étudiante du 11 novembre 1940. Considérée comme le premier acte de résistance publique, elle réunit de nombreux lycéens et étudiants. Mais ces résistants s'exposent aux représailles des Allemands. La répression est très dure : des résistants sont arrêtés, parfois torturés, envoyés dans des camps de concentration ou condamnés à mort.

Tout en écoutant les explications du professeur, la classe a repris le métro pour s'arrêter dans la station Jacques Bonsergent, devant la plaque à son nom.

Le professeur : Qui peut me dire à quoi servent de telles plaques commémoratives ?

Arthur : À ne pas oublier ce qui s'est passé ?

Le professeur : Exactement. Elles servent à perpétuer, à conserver le souvenir d'un événement. Ici, il s'agit du premier Parisien exécuté par l'occupant, le 23 décembre 1940.



Une carte de rationnement



Vel d'Hiv et rafle des 16 et 17 juillet 1942

Le professeur : Qui d'autre a subi la persécution des nazis ?

Les élèves hésitent.

Le professeur : Les Juifs. Et ce ne sont pas seulement les Allemands, mais également le gouvernement de Vichy qui va être à l'origine de leur persécution.

Talia : Le gouvernement de Vichy ?

Le professeur : Après la signature de l'armistice, le maréchal Pétain dirige la zone sud de la France depuis Vichy, d'où le nom de gouvernement de Vichy. Très rapidement, et de sa propre initiative, ce gouvernement de Vichy exclut les Juifs de l'administration et de nombreuses professions. Peu à peu, ces mesures d'exclusion s'aggravent. Les heures de sorties des Juifs sont limitées et de nombreux lieux leur sont interdits. Ils ne peuvent plus posséder de téléphone, ni de radio. Une ordonnance du 29 mai 1942 va obliger les Juifs de plus de six ans à porter l'étoile jaune.

Arthur : Quelle horreur !

Le professeur : Oui et les choses vont encore empirer. Les rafles, les arrestations massives exécutées par la police, se multiplient. Au printemps 1942, à la demande des Allemands, le gouvernement de Vichy met au point une opération appelée « Vent printanier » consistant, entre autres, à rafler 27 000 à 28 000 Juifs parisiens. Les 16 et 17 juillet, la police française arrête ainsi plus de 13 000 Juifs, dont un peu plus de 4 000 enfants. C'est la rafle du Vel d'Hiv, ainsi nommée car les familles sont emmenées au Vélodrome d'Hiver, pour y être détenues pendant plusieurs jours dans d'horribles conditions. Les adultes comme les enfants seront ensuite emmenés dans des camps d'internement français, avant d'être déportés en Pologne dans le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz–Birkenau. Très peu survivront à cet enfer.

Un grand silence accueille cette information.

Fatou : Il y a quand même eu moins d'arrestations que prévu, non ?

Le professeur : Oui car il y a eu des fuites et des milliers d'entre eux ont pu s'échapper sans aucune aide. Il y a eu aussi des policiers qui les ont volontairement laissés s'enfuir ou de courageux Parisiens qui les ont cachés.

© Roger Viollet



Charles de Gaulle



Jean Moulin

© musée de l'ordre de la Libération



Pierre Koenig

© Roger Viollet



Henri Rol-Tanguy

© Roger Viollet

La classe a poursuivi son trajet dans le métro, avant de se regrouper cette fois rue du Four, devant une autre plaque commémorative.

Le professeur : Quelqu'un peut-il nous lire ce qui y est inscrit ?

Arthur : « Ici s'est tenu, le 27 mai 1943, sous l'oppression allemande, la première réunion clandestine du Conseil National de la Résistance sous la présidence de Jean Moulin, délégué par le général de Gaulle ». Mais c'est quoi le Conseil National de la Résistance ?

Le professeur : Le Conseil National de la Résistance, ou CNR, est créé à l'initiative du général de Gaulle, chef des Français libres. Il a confié à Jean Moulin la mission de regrouper les représentants des différents mouvements de la Résistance des deux zones, la zone libre et la zone occupée, ainsi que des responsables politiques et syndicaux. Car à Paris, comme partout en France, la Résistance s'organise, avec à sa tête le général de Gaulle, chef de la France libre depuis Londres. L'ensemble des forces armées de la Résistance prend à partir de 1944 le nom de FFI. À Paris, c'est Henri Tanguy qui devient en juin 1944 commandant régional des FFI.

Talia : Vous ne l'aviez pas appelé colonel ?

Le professeur : Lorsqu'il devient en juin 1944 le chef régional des FFI, il est aussi promu colonel, sous l'autorité du général Koenig. Ce dernier est le commandant en chef des FFI, coordonnant leur action depuis Londres avec le général de Gaulle. Rol-Tanguy va alors se consacrer à la préparation de la libération de Paris, en liaison avec le Comité d'Action militaire rattaché au Conseil National de la Résistance, le Délégué militaire national Jacques Chaban-Delmas et les membres du Comité parisien de la Libération.

Fatou : Ça en fait du monde !

Le professeur : Oui. Et d'autant qu'encore une fois, il ne faut pas oublier l'engagement de Parisiens qui vont largement contribuer à la libération de leur ville.

LE SAVAIS-TU ?

On dénombre dans Paris 1 190 plaques commémoratives, dont plus d'un tiers correspond à la semaine de l'insurrection et à la libération de la capitale.

Mais Paris garde bien d'autres traces des combats qui ont fait rage pendant cette période, comme des impacts de balles et d'obus sur les murs de nombreux immeubles. À toi de bien regarder quand tu te promènes dans la capitale !



Place de la République, le 14 juillet 1944, en fin de journée, des Parisiens distribuent des tracts

Le professeur : Pendant ce temps, les Alliés ont débarqué en Normandie, le 6 juin 1944, avec pour objectif de contraindre l'Allemagne à la capitulation. L'espoir renaît chez les Parisiens.

Talia : Ils espèrent que les Alliés vont venir les libérer ?

Le professeur : Oui, mais ils ignorent qu'il est pour l'instant prévu de contourner Paris. Imaginez la capitale occupée. Des drapeaux à croix gammée flottent sur les bâtiments officiels. Des panneaux indicateurs en allemand fleurissent à chaque coin de rue. La peur des arrestations et des persécutions règne. Et pourtant, le 14 juillet 1944, des manifestations se tiennent un peu partout dans la capitale. Plusieurs milliers de personnes manifestent ainsi spontanément à Paris et en banlieue en chantant La Marseillaise. Et cette agitation ne cessera plus, prouvant s'il en est besoin que des Parisiens sont prêts à se battre pour chasser les Allemands. Et les divers organes de Résistance sont là aussi pour inciter les Parisiens à la révolte.

Arthur : De quelle façon vont ils se révolter ?

Le professeur : De nombreuses façons. En cessant le travail par exemple. Le 10 août, les cheminots se mettent en grève, suivis le 15 par les policiers, puis par les postiers, les infirmiers, etc. Tous les travailleurs sont appelés à faire de même. Paris est peu à peu paralysée. La pénurie s'aggrave, ce qui ne fait que rajouter à la colère des Parisiens. Dans le même temps, Radio Paris, la radio collaborationniste, à la solde des Allemands, suspend ses émissions. Puis, le lendemain, ce sont les journaux collaborationnistes qui ne paraissent pas.

Talia : Et que font les Allemands ?

Le professeur : Ils durcissent encore la répression. Le 16 août 1944, 35 jeunes résistants tombent ainsi dans une embuscade et sont assassinés près de la cascade du bois de Boulogne. Sept autres encore sont tués rue Pierre Leroux.

Fatou : C'est ignoble !



Devant la préfecture de Police, occupée par les policiers insurgés

La classe rejoint sa dernière destination : l'Hôtel de Ville.

Le professeur reprend son récit : Dans la nuit du 18 au 19 août, les murs de Paris se couvrent d'affiches appelant à l'insurrection. L'une d'elles commence ainsi :

« Tous les Français et Françaises valides doivent se considérer comme mobilisés. Ils doivent rejoindre immédiatement les formations FFI ou les milices patriotiques de leur quartier ou de leur usine ».

C'est le début des folles journées qui vont conduire à la libération de Paris.

La classe fait halte devant la plaque commémorant l'attribution de la croix de la Libération à la Ville de Paris. On y lit, entre autres, que le 19 août, Paris, et donc ses habitants, « s'est dressée pour chasser l'ennemi par une série de glorieux combats, commencés au cœur de la Cité et rapidement étendus en tous les points de la ville malgré de lourdes pertes ».

Fatou : Il leur a fallu beaucoup de courage !

Le professeur : Tu as raison ! De plus, lorsque l'insurrection est déclenchée le 19 août, nul ne sait si les Alliés, qui sont encore à plus de 100 km de Paris, arriveront à temps. Sans oublier, ce que les Parisiens ne savent pas, que leur objectif militaire est de foncer vers l'Allemagne en évitant Paris. Pourtant, au petit matin, 2 000 policiers résistants s'emparent de la préfecture et hissent le drapeau tricolore. En dépit des risques de représailles allemandes, ces mêmes drapeaux apparaissent sur de nombreux balcons.

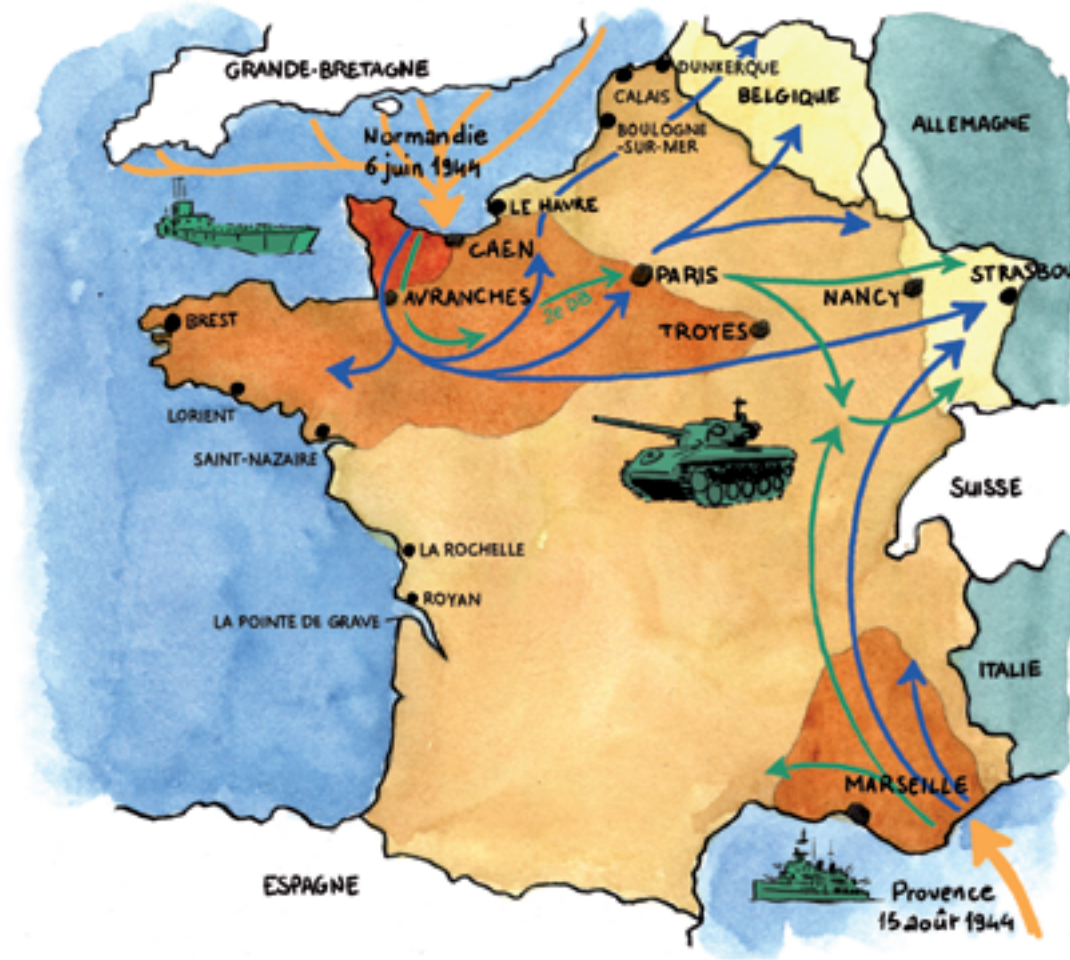
Fatou, Arthur et Talia s'exclament d'une seule voix : Mais c'était super risqué !

Le professeur ajoute : Une trêve est finalement conclue verbalement dans la soirée. Elle concerne en premier lieu la préfecture de Police et permet l'évacuation des blessés. Puis, elle est étendue à tous les édifices occupés par la Résistance. La trêve est finalement refusée par Rol-Tanguy et des membres du CNR qui, par des affiches, appellent la population à ne pas en tenir compte.

LE SAVAIS-TU ?

L'ordre de la Libération est créé par le général de Gaulle le 16 novembre 1940.

Il est destiné à récompenser les personnes, les communautés civiles et unités militaires qui ont fait preuve d'un courage exceptionnel dans la libération de la France et de son Empire. L'insigne de l'Ordre est la croix de la Libération. 1 061 croix ont été décernées à des hommes et des femmes, mais donc aussi à cinq communes françaises, dont Paris.



Les grands axes de la libération de la France

- débarquements alliés
- troupes alliées
- divisions françaises

Territoires libérés

- au 31 juillet 1944
- au 26 août 1944
- au 15 septembre 1944
- de septembre 1944 à mars 1945

Brest, Le Havre, Boulogne-sur-Mer et Calais ont été libérées en septembre 1944
 Royan et la Pointe de Grave en avril 1945
 Dunkerque, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle en mai 1945

La classe s'est cette fois regroupée devant la façade de l'Hôtel de Ville et une autre plaque commémorative. Celle-ci rappelle que les impacts de balles qui sont encore visibles sur les murs de l'Hôtel de Ville témoignent des combats qui ont opposé les Résistants aux Allemands. Le professeur poursuit son récit.

Le professeur : En ce dimanche matin du 20 août, les Forces françaises de l'Intérieur occupent l'Hôtel de Ville. Les Parisiens sont de plus en plus nombreux à vouloir s'engager. Le lendemain, des échauffourées éclatent un peu partout : on se bat dans la capitale.

Talia : C'est incroyable !

Le professeur : Oui, mais cet engagement va coûter de nombreuses vies. Il y a beaucoup de blessés et de morts. Pendant ce temps, le maréchal Pétain quitte la France pour l'Allemagne. C'est la fin du gouvernement de Vichy. Le général de Gaulle, lui, se rend en Normandie pour rencontrer le général Eisenhower, chef des forces alliées en Europe. Il veut le convaincre, lui qui compte toujours contourner Paris, d'y envoyer des troupes. Et il insiste pour que ce soit la 2^e Division blindée française créée par le général Leclerc.

Fatou : Mais pourquoi ?

Le professeur : Parce que c'est Leclerc que le général de Gaulle a chargé depuis 1943 de tout faire pour libérer la capitale. Et le lundi 21 août, sans avoir obtenu l'accord du général Eisenhower, le général Leclerc envoie un détachement commandé par le colonel de Guillebon en direction de Paris. Le général de Gaulle n'apprendra qu'ensuite son initiative, qu'il approuvera.

Arthur : Et quelle est la situation dans Paris ?

Le professeur : Il y a des combats dans les rues. Les journaux de la Résistance paraissent enfin au grand jour.



Le général Leclerc lors de la libération de Paris

© Roger Viollet



Le 24 août, un avion du général Leclerc lâche des tracts au-dessus de la préfecture de Police

Le professeur : Le mardi 22 août, le colonel Rol-Tanguy invite la population à construire des barricades et lance l'appel : « Tous aux barricades ! ». Les premières sont aussitôt édifiées dans les rues de Paris. Le même jour, les journaux de la Résistance diffusent les instructions des FFI, les Forces françaises de l'Intérieur pour bien les construire. Des Parisiens sont dans les rues. Des hommes, des femmes, des enfants participent à leur édification.

Talia : Comment font-ils pour construire des barricades ?

Le professeur : Plus de 600 barricades sont érigées dans Paris, avec tout ce que les Parisiens peuvent trouver : arbres coupés, pavés arrachés à la chaussée, sacs de sable, mais aussi vieux sommiers de lit, charrettes, etc.

Fatou : Mais à quoi vont-elles servir ?

Le professeur : À ralentir les Allemands qui ne peuvent plus circuler librement dans les rues de Paris. Mais pour le colonel Rol-Tanguy, ces barricades symbolisent aussi l'engagement des Parisiens, unis pour résister à l'occupant. Pourtant, leur situation est délicate. Les munitions manquent. Heureusement, ce même jour, le général Eisenhower change enfin d'avis. Le 23 août à 1 heure du matin, le général Leclerc reçoit l'ordre de marcher sur Paris, avec sa 2^e Division blindée et l'appui de la 4^e Division d'Infanterie américaine.

Arthur : Génial !

Le professeur : Oui, mais il leur faut le temps d'arriver. Von Choltitz, commandant des forces allemandes à Paris, a reçu l'ordre d'Hitler de réduire la capitale en un monceau de ruines. Tous les ponts de la Seine doivent être démolis. Mais Von Choltitz n'obéit pas.

LE SAVAIS-TU ?

Dans leur communiqué aux journaux, les FFI expliquent comment construire barricades et barrages :

« Il est essentiel de rappeler : 1) Qu'une barricade n'est jamais achevée ; il faut la perfectionner, non pas en hauteur, mais en épaisseur, de manière à lui permettre de résister tant aux coups de canon qu'à la masse des chars. 2) Qu'elle doit être flanquée en avant par l'occupation de fenêtres d'où des grenades, bouteilles d'essence doivent pouvoir être jetées sur les tanks [...] ».



Le soir du 24 août, la Colonne Dronne de la 2^e Division blindée entre dans Paris

Le professeur : Nous sommes le jeudi 24 août. Dans Paris, la situation est difficile. L'après-midi, un avion de reconnaissance du général Leclerc lâche des tracts au-dessus de la préfecture de Police avec ce message : « Tenez bon, nous arrivons ».

Arthur : Ils sont encore loin ?

Le professeur : La 2^e Division blindée du général Leclerc doit faire face à la résistance des Allemands et de nombreux combats freinent sa progression. En soirée, le général Leclerc ordonne au capitaine Dronne de « filer immédiatement au cœur de Paris » pour annoncer leur arrivée. La « Colonne Dronne » est composée d'une section du Génie, d'une section de chars du 501^e régiment de chars de combat et d'éléments de la « Nueve », une compagnie du régiment de marche du Tchad constituée majoritairement de républicains espagnols ayant fui leur pays après la victoire du général-dictateur Francisco Franco. Avec trois chars et une quinzaine de véhicules, Dronne et ses hommes entrent dans Paris par la Porte d'Italie vers 20h45 sous les ovations des Parisiens.

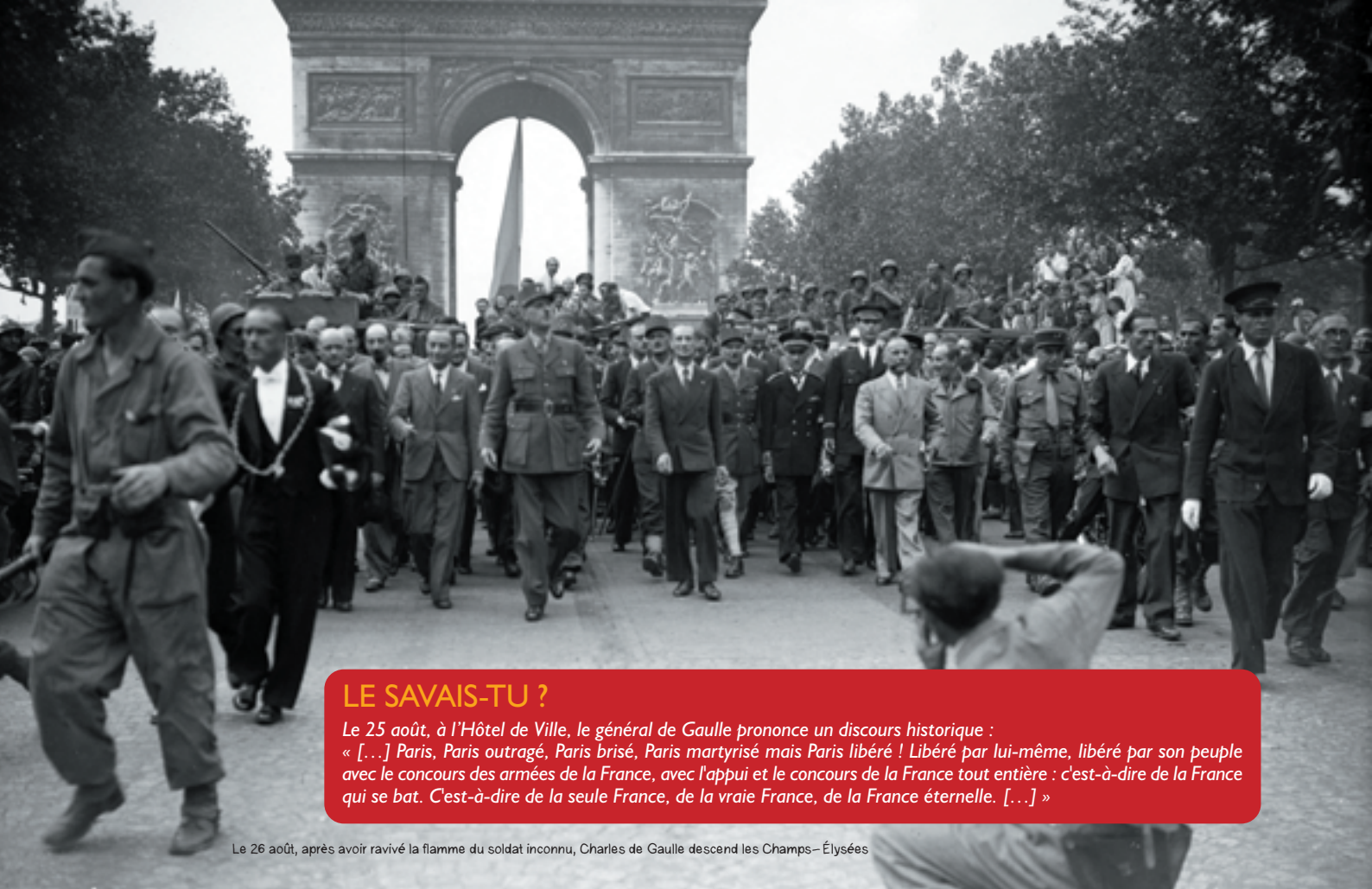
Le professeur apporte des précisions : Le « Bourdon » de Notre-Dame, la plus grosse cloche de la cathédrale, se met à sonner, bientôt rejointe par celles de toutes les églises de la ville qui carillonnent pour annoncer la bonne nouvelle.

Fatou : Ce devait être émouvant !....

Le professeur : Très. Et c'est en entendant ces cloches sonner que la 2^e Division blindée de Leclerc, encore à quelques kilomètres de là, apprend que la Colonne Dronne a bien rempli sa mission. Le capitaine Dronne est accueilli à l'Hôtel de Ville par tout l'État-major de la Résistance intérieure parisienne. Mais, attention, les Allemands ne sont pas loin, le combat est loin d'être fini. À l'extérieur, la foule se disperse rapidement.

Talia : Et Leclerc, il arrive quand ?

Le professeur : Ce n'est que le lendemain, le vendredi 25 août, que la 2^e Division blindée, appuyée par la 4^e Division américaine, entre dans Paris par la porte d'Orléans. La population dégage alors les barricades.



LE SAVAIS-TU ?

Le 25 août, à l'Hôtel de Ville, le général de Gaulle prononce un discours historique :

« [...] Paris, Paris outragé, Paris brisé, Paris martyrisé mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France, avec l'appui et le concours de la France tout entière : c'est-à-dire de la France qui se bat. C'est-à-dire de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle. [...] »

Le 26 août, après avoir ravivé la flamme du soldat inconnu, Charles de Gaulle descend les Champs-Élysées

Le professeur : En ce 25 août, les combats font rage dans Paris. Et particulièrement autour de plusieurs bâtiments stratégiques où les Allemands résistent : l'École militaire, l'Assemblée nationale, ou encore la Tour Eiffel qui leur offre un point imprenable pour mitrailler les troupes françaises comme les civils. Enfin, Von Choltitz signe en milieu d'après-midi l'acte de reddition, en présence du général Leclerc et du colonel Rol-Tanguy.

Fatou : Il n'y avait pas le général de Gaulle ?

Le professeur : Il arrive en fin d'après-midi à Paris. Il se rend à l'Hôtel de Ville, où il prononce un discours historique. Mais lorsque Georges Bidault, président du Conseil National de la Résistance, lui demande de proclamer le rétablissement de la République, le général de Gaulle refuse.

Talia : Mais pourquoi ?

Le professeur : Parce que pour lui, elle n'a jamais cessé d'exister ! En effet, le général de Gaulle a toujours considéré le gouvernement de Vichy comme illégal, lui-même étant le chef légitime de la France libre et donc de la République. Le lendemain, le samedi 26 août, le général de Gaulle ravive la flamme du soldat inconnu et descend les Champs-Élysées avec Leclerc lors d'un défilé où ils sont acclamés par une foule gigantesque.

Arthur : Paris est enfin libérée !

Le professeur : Au prix de nombreux morts et blessés. À Paris et dans la région parisienne, la Libération a coûté la vie à 1 000 FFI, 580 civils et 156 soldats de la 2^e Division blindée. Sans oublier les milliers de blessés.

Fatou : Mais la guerre est finie.

Le professeur : Et non. Il faudra attendre encore un an pour que la Seconde Guerre mondiale s'achève. D'abord en Europe, le 8 mai 1945, avec la capitulation de l'Allemagne. Et enfin avec celle du Japon, le 2 septembre 1945.

LE SAVAIS-TU ?

Le musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin met à l'honneur deux hommes, Philippe de Hauteclocque, ce personnage emblématique des Forces françaises libres connu sous son nom de guerre de « général Leclerc », et Jean Moulin, symbole de la Résistance intérieure. Longtemps installé au-dessus de la gare Montparnasse, ce musée déménage place Denfert-Rochereau, au-dessus du quartier général de Rol-Tanguy, et rouvrira ses portes en août 2019, pour le 75^e anniversaire de la Libération de Paris.

Lexique

Alliés : ensemble des nations qui, durant la Première et la Seconde Guerre mondiale, s'unissent pour lutter contre l'Allemagne.

Camp de concentration : lieu où sont regroupées, sous surveillance militaire ou policière, des personnes jugées comme des ennemies pour des raisons diverses (religion, opinion politique, etc.).

Capitulation : acte de se rendre à l'ennemi, de se reconnaître vaincu.

État français : personne morale de droit public personnifiant et représentant sur le plan juridique la nation française. Nom donné au régime gouvernant la France à partir du 10 juillet 1940, avec le maréchal Pétain à sa tête.

France libre : Nom donné au groupe de volontaires qui, répondant à l'appel du général de Gaulle lancé de Londres le 18 juin 1940, continuent la lutte contre l'Allemagne malgré l'armistice.

Gouvernement de Vichy : gouvernement français siégeant à Vichy pendant l'Occupation.

Forces françaises de l'Intérieur : nom donné, en 1944, par le Comité français de la Libération nationale, à l'ensemble des formations militaires des mouvements de résistance.

Illégitime : qui n'est pas conforme à la loi, au droit.

Insurrection : action de se rebeller pour renverser le pouvoir établi.

Nazi : membre du parti national-socialiste allemand d'Adolf Hitler.

Nueve : 9^{ème} compagnie du régiment de marche du Tchad faisant partie de la 2^e Division blindée du général Leclerc.

Pénurie : manque de ce qui est nécessaire : eau, alimentation, vêtements, etc.

Persécuter : poursuivre quelqu'un, des groupes, les opprimer pour des motifs religieux ou politiques.

Préfet : haut fonctionnaire représentant l'État dans un département.

Reddition : action de capituler, de se rendre.

Répression : action d'empêcher, de punir des actes ou des comportements.

Soldat inconnu : soldat anonyme représentant symboliquement tous les soldats morts durant la guerre.

En savoir plus

BIBLIOGRAPHIE

POUR LES ENFANTS

La véritable histoire de Léon, qui vécut la libération de Paris, de Yann Bernabot et Alexandre Franc, Bayard Jeunesse, 2014, réédité en 2018.

Août 1944, la Résistance libère Paris, de Gérard Streiff, Oskar Jeunesse, 2014.

La petite fille du Vel d'Hiv, d'Annette Muller, 1991 réédité en 2012, Hachette.

POUR LES ADULTES

La libération de Paris – Les acteurs, les combats, les débats, de Christian Chevandier, 2013, Hatier.

La 2^e DB dans la libération de Paris et de sa région, de Laurent Fournier et Alain Eymard, 2009, Histoire & Collections.

Paris brûle-t-il ? Histoire de la libération de Paris, de Dominique Lapierre et Larry Collins, éditions Pocket.

Libérer Paris. Août 1944, sous la direction de Christine Levisse-Touzé, 2014, Ouest-France Éditions.

Paris, Compagnon de la Libération, de C. Levisse-Touzé et Vladimir Trouplin, 2004, Mairie de Paris.

La libération de Paris : 19-26 août, de Jean-François Muracciole, 2013, Tallandier.

Libération de Paris, Les cent documents, de Henri Rol-Tanguy et Roger Bourderon, 1994, Hachette.

SUR LE WEB

Musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin

<http://www.museesleclercmoulin.paris.fr/fr/le-musee>

Musée de la résistance nationale

<https://www.musee-resistance.com/>

Musée de l'ordre de la Libération

<https://www.ordredelaliberation.fr/fr/musee>

Musée de la résistance en ligne, 1940-1945

<http://www.museedelaresistanceenligne.org>

**Plusieurs sites sur la libération de Paris
et sur le quotidien des Parisiens**

<https://liberationdeparis.culture.gouv.fr/>

<http://liberationparis70.paris.fr/fr/>

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/aout-1944-liberation-de-paris>

<https://www.histoire-image.org/fr/etudes/liberation-paris>

<http://quotidien-parisiens-sous-occupation.paris.fr/>

Le discours du général de Gaulle à l'Hôtel de Ville

<https://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu00004/la-liberation-de-paris-4-le-discours-du-general-de-gaulle-a-l-hotel-de-ville.html>

Témoignage d'une enfant juive déportée

<http://webdoc.france24.com/si-je-reviens-un-jour-louise-pikovsky>

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

Dossier pédagogique « Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé » du Musée Carnavalet

http://www.carnavalet.paris.fr/sites/default/files/editeur/possier_peda_v8-_km.pdf

Dire et écrire la libération de Paris pour les 3^e

https://www.ac-paris.fr/portail/jcms/p1_935431/dire-et-ecrire-la-liberation-de-paris-3e

Espace pédagogique de la Fondation Charles de Gaulle

<http://www.charles-de-gaulle.org/espace-pedagogie/dossiers-thematiques/la-liberation-du-territoire/>

FILMOGRAPHIE

La traversée de Paris, 1956, de Claude Autant-Lara.

Le jour le plus long, 1962, de Ken Annakin

Paris brûle-t-il ?, 1966, de René Clément

L'Armée des ombres, 1969, de Jean-Pierre Melville.

Remerciements particuliers

Sylvie ZAIDMAN, Directrice du musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin.

M. Vladimir TROUPLIN, conservateur du musée de l'ordre de la Libération.

Cette publication n'est disponible que par correspondance.

Le **CIDEM** est une association qui a pour but de promouvoir le civisme et revitaliser la démocratie.

Collection "Repères pour éduquer Juniors" - Directeur de la collection, David BRÉE

Rédaction, Sylvie ALBOU-TABART - Dessinateurs, Olivier "Pero" PERRET. Photographies

© Roger Viollet ; © André Zucca / Bibliothèque Historique de la Ville de Paris ; © LAP/ Roger Viollet ; © musée de l'ordre de la Libération.

Coordination, Myriam BACHA.

Édité par UNLIMIT-ED. Imprimé en France par Planète Graphique - Saint-Martin-du-Vivier.

Dépôt légal : janvier 2019. ISBN 979-10-91470-16-2

© Tous droits réservés Civisme et Démocratie - CIDEM.





Insurrection
Résistance
Héroïsme Honneur
Liberté Alliés
Fraternité
Démocratie
Engagement

MAIRIE DE PARIS

